

DECRET N° 84-291 du 16 Juillet 1984

chargeant le Camarade Barthélémy OHOUENS,
Ministre de l'Industrie, des Mines et de
l'Energie, de l'intérim du Camarade
Isidore AMOUSSOU, Ministre des Finances
pour compter du 13 Juillet 1984.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de
la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les
lois constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU le décret N° 82-441 du 30 décembre 1982 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 13 Juillet 1984, le Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie est chargé
de l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence du Camarade
Isidore AMOUSSOU.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 16 Juillet 1984

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC 4 ANR 4 CPC 6 PPC 2 SGG 4 autres Ministères 20
DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 DAN 2 INSJA 2 DCCT 1 ONEPI-GDE CHANC. 2 UNB--
FASJEP-BN 6 BCP 1 PREFETS 6 JORPB 1.-